

Les statues et bustes d'Olivier de Serres (II^e partie)

Bernard Vidal 11/2017 vidalbernard@orange.fr

Le premier hommage monumental à Olivier de Serres fut la mise en place en 1809, par le préfet Charles-Ambroise Caffarelli, de l'obélisque de Villeneuve-de-Berg. L'architecte départemental de l'Ardèche Reymondon, mandaté en 1847 pour restaurer ce monument préféra faire élever une statue monumentale à Villeneuve-de-Berg. Désormais, nous connaissons bien les quatre statues monumentales érigées à la mémoire d'Olivier de Serres¹, tout d'abord à Villeneuve-de-Berg en 1858 par Pierre HÉBERT, puis au CNAM de Paris en 1864 par Louis Valentin ROBERT dit ÉLIAS, ensuite à Aubenas en 1882 par Charles-François BAILLY, et enfin à l'école vétérinaire de Toulouse en 1892 par Bernard GRIFFOUL-DORVAL². Nous proposons en complément d'examiner les statuette et bustes dédiés à Olivier de Serres.

Les bustes et statuette sont plus nombreux encore et nous en connaissons un certain nombre que nous avons retrouvés récemment. Nous avons désormais identifié ou retrouvé six exemplaires différents de la statue de Pierre Hébert. Nous savons par ailleurs qu'une septième réduction en plâtre de cette statue, a été donnée au Musée de Dunkerque en 1863, probablement par l'auteur lui-même. Nous avons identifié deux exemplaires d'un buste réalisé par son fils Émile Hébert en 1873, et trois exemplaires d'une statuette en régule. Enfin, un joli buste ayant appartenu à Claude-Antoine Rudel du Miral (1719-1807) est conservé à Chauriat, dans le Puy-de-Dôme. Pour finir deux bustes, réalisé par Eugène-Louis VESTIGO, l'un en plâtre en 1894 et l'autre coulé récemment en bronze, sont visibles au domaine du Pradel à Mirabel.

Nous recherchons toujours la trace de cinq statuette et d'un buste en marbre, cités par Henry Vaschalde³. En effet, nous ne connaissons rien du projet de *Martigny* et en particulier de sa réduction en plâtre de l'ébauche faite en 1857⁴. Nous ignorons la localisation des deux réductions de la statue d'Aubenas par *Charles Bailly*, l'une en plâtre⁵ et l'autre en terre cuite⁶. Nous ne savons rien de la statuette en bronze, surmontant une pendule, pour laquelle il indique que « rien n'est plus faux que la physionomie d'Olivier de Serres, qu'on représente avec toute la barbe et vêtu d'un long manteau », (Cabinet Ollier de Marichard)⁷. Enfin nous avons perdu la trace de l'une des deux réductions⁸ du projet de *Régis Breyse*, le père sculpteur ardéchois dont le projet fut soutenu en vain par l'architecte départemental de l'Ardèche, Reymondon⁹. Citons un beau buste en marbre du temps de Henri IV, et un médaillon en métal ciselé, tous deux disparus¹⁰.

1 Vidal Bernard, *Les statues monumentales d'Olivier de Serres, la fonte du buste de Vestigo*, revue du Vivarais, 2013.

2 La statue monumentale de l'école vétérinaire de Toulouse dont nous venons de trouver trace est hélas désormais totalement perdue.

3 Henry VASCHALDE, *Olivier de Serres, sa vie et ses travaux*, 1886, p. 157 à 158.

4 Déposée à la préfecture de l'Ardèche, selon Henry VASCHALDE.

5 Collection Henry Vaschalde

6 Terre cuite exposée au Salon lyonnais, en 1883, sous le n° 36, par l'auteur, Charles BAILLY.

7 Jules Ollier de Marichard, Préhistorien français né le 11 avril 1824 et mort le 22 mars 1901 à Vallon-Pont-d'Arc (07).

8 L'une de ces réductions en plâtre est actuellement propriété de l'Institut Olivier-de-Serres, plâtre en pied, la main est cassée. L'autre qui figurait dans les vitrines de l'Institut Olivier-de-Serres, dans les années 2000 a disparu.

9 Voir en annexe, *le Projet de l'architecte départemental Reymondon (AD Ardèche, 4 T 68)*.

10 D'après Reines, *Olivier de Serres*, Privas, 1858, p. 8.

Les trois exemplaires en bronze de la statue de Pierre Hébert

Il existe trois exemplaires en bronze de la statue d'Olivier de Serres par Pierre Hébert. Ce monument fut lancé par souscription nationale¹¹, sur la proposition de l'architecte départemental Reymondon en date du 29 mai 1848 (AD Ardèche 4 T 68) ; la souscription est lancée officiellement par décret impérial du 10 juin 1852, autorisant "*l'érection dans le département de l'Ardèche d'un monument à la mémoire d'Olivier de Serres, si justement appelé le père de l'agriculture française*". L'inauguration du monument, à son emplacement actuel, eut lieu le 29 août 1858. La statue monumentale de Villeneuve-de-Berg mesure trois mètres de haut, une réduction en bronze de un mètre trente est exposée à l'Académie d'agriculture à Paris et enfin une très belle réduction de quarante quatre centimètres, est visible au musée du château d'Aubenas.



De gauche à droite, la statue de Villeneuve-de-Berg (3m), la réduction de l'Académie d'agriculture (1,30m), la réduction en bronze du château d'Aubenas (44cm). Aux pieds de chacun de ces trois exemplaires, se trouve, au premier plan un cahier marqué *Théâtre*, puis des gerbes de blé, un soc de charrue et enfin un livre ouvert à l'arrière. Olivier de Serres tient un rameau de mûrier à la main gauche ; il enserre et dissimule sa barbichette de la main droite.

¹¹ Voir en annexe la lettre de Pierre Hébert, statuaire, au préfet de l'Ardèche (AD Ardèche, 4 T 68).

Les trois réductions en plâtre de la statue de Pierre Hébert

Nous connaissons trois réductions en plâtre qui ont constitué des ébauches pour la construction de la statue monumentale de Villeneuve-de-Berg, par Pierre Hébert. Une autre réduction en plâtre de la statue d'Olivier de Serres, a été donnée au Musée de Dunkerque en 1863.



À gauche, la réduction en plâtre blanc visible à la mairie de Villeneuve-de-Berg, est un moulage du haut d'Olivier de Serres. Suivie des deux exemplaires de l'institut, réalisés de plein pied.

Au centre, le plâtre peint en marron, représentant Olivier de Serres debout, appuyé sur une pile d'ouvrages, somme de son travail sur l'agriculture¹². Il tient son menton de la main droite, en un geste de réflexion laissant voir sa barbichette, tandis que le bras gauche légèrement fléchi retient la cape qui glisse dans son dos. La main gauche tient une branche de mûrier (ici brisée). Cette esquisse du sculpteur, a été admise à l'exposition de 1847, un an avant que Reymondon ne lance l'idée d'une statue monumentale pour Villeneuve-de-Berg. Elle porte pour dédicace *L'auteur à Monsieur Auguste Champanhet*, qui fut maire d'Aubenas depuis 1828 et député de l'Ardèche de 1848 à 1851.

À droite, cet exemplaire peint en noir est identique en tous points à la statue monumentale de Villeneuve-de-Berg déjà décrite, et il en présente l'aspect final. Il porte comme le précédent la signature *PIERRE HEBERT 1847*. Il a été donné par la famille du capitaine Chaussy de Villeneuve-de-Berg, à l'Institut Olivier-de-Serres, en décembre 2007.

Ces statues en plâtre de 44cm de hauteur, sont toutes posées sur un socle cubique, identique à celui de la statue monumentale définitive. Le socle indique : OLIVIER DE SERRES, PÈRE DE L'AGRONOMIE FRANÇAISE, AUX AGRONOMES. (Total H = 71 cm ; largeur = 22 cm ; profondeur = 23 cm.)

¹² Le premier livre est entrouvert et il porte pour titre : *Le Théâtre d'Agriculture*. Les deux suivants ne portent aucun titre. Le dernier porte pour titre : *La seconde richesse du mûrier*.

Les deux bustes par Pierre-Eugène-Émile Hébert

Nous connaissons le très joli buste de l'institut Olivier de Serres, en terre cuite, demi-nature, commandé par le ministre de l'Agriculture pour l'Exposition universelle de Vienne en 1873 et réalisé par Pierre-Eugène-Émile HÉBERT (1828-1893), fils du sculpteur Pierre HÉBERT, auteur de la statue monumentale de Villeneuve-de-Berg. Il porte une plaque « Propriété HÉBERT Émile ». Olivier de Serres est drapé dans une cape similaire à celle dont Pierre Hébert habillait son modèle. La barbichette d'Olivier de Serres est cassée. Un exemplaire de ce buste faisait partie de la collection d'Henry VASCHALDE. Un deuxième exemplaire vient d'être découvert¹³. Il a fait l'objet d'une restauration très réussie de la barbichette et du visage¹⁴. La terre cuite de cet exemplaire a reçu une patine bronze.



A gauche le buste en terre cuite patinée, à droite le même buste en terre cuite brute, appartenant à l'Institut Olivier-de-Serres. (H = 37cm, L = 27cm)

¹³ Collection Vidal Bernard, Guérande.

¹⁴ Restauration par Serge Peyé, Guérande.

Statuettes en régule

Nous connaissons désormais trois exemplaires d'une statuette en bronze (calamine ou régule), représentant Olivier de Serres, le visage assez dur et barbu. Il est vêtu d'un grand manteau à col et manches de fourrure, portant un livre à la main droite et la main gauche appuyée sur le bras d'une charrue. Il pourrait s'agir de la statue citée par Vaschalde : « ... Statuette en bronze, surmontant une pendule. Rien n'est plus faux que la physionomie d'Olivier, qu'on représente avec toute la barbe et vêtu d'un long manteau. (Cabinet Ollier de Marichard.) ».

Le premier exemplaire appartient à une famille de Vallon (07). Achetée en Suède, cette statuette a perdu son socle d'origine et elle a été fixée sur un nouveau socle formé d'un galet. Un deuxième exemplaire s'est vendu aux États-Unis en 2013 et un troisième exemplaire fort abîmé s'est récemment vendu en Espagne. Ces statues rappellent la description donnée par Vaschalde de la statue du Cabinet Ollier de Marichard. Les deux derniers exemplaires ont été vendus avec une paire représentant Salomon de Caus, gentilhomme protestant contemporain d'Olivier de Serres, ingénieur, architecte, hydraulicien et jardinier.



De gauche à droite, l'exemplaire de Vallon, celui vendu aux États-Unis dont une poignée de la charrue est cassée et celui acquis récemment en Espagne par l'institut Olivier-de-Serres. (H = 30cm, L = 14cm)

Buste d'Olivier de Serres, conservé à Chauriat (63)



Ce buste (en bronze?) se trouve dans l'hôtel particulier que Claude-Antoine Rudel du Miral (1719-1807), se fit construire à la fin du XVIII^{ème} siècle, à Chauriat dans le Puy-de-Dôme¹⁵. Le décor intérieur fait de stuc et de peintures murales reflète à la fois l'appartenance maçonnique de Rudel, son goût pour la mode artistique de son temps et son attachement à l'agriculture. Claude Antoine Rudel, ancien maire de la ville de Thiers, doyen de la Convention nationale et Franc-maçon était aussi agriculteur et vigneron. Il a vécu les débuts de la redécouverte d'Olivier de Serres, à la fin du XVIII^e siècle. Peut-être même a-t-il participé à sa promotion? En effet, la Convention s'est intéressée à l'agriculture et a cherché, en 1795, à promouvoir la mémoire d'Olivier de Serres, « *patriarche de l'agriculture*¹⁶ », par un buste, qui n'a finalement jamais été réalisé. Claude-Antoine Rudel a en partie réalisé ce vœux dans sa propre demeure, en faisant créer ce buste. Celui-ci est placé au fond du couloir menant au jardin, dans une niche entourée de deux branches de mûrier, l'une de mûrier blanc et l'autre de mûrier noir, qui rappellent les travaux d'Olivier de Serres sur la sériciculture. Les sculptures d'Olivier de Serres que nous connaissons sont toutes postérieures à cette époque.

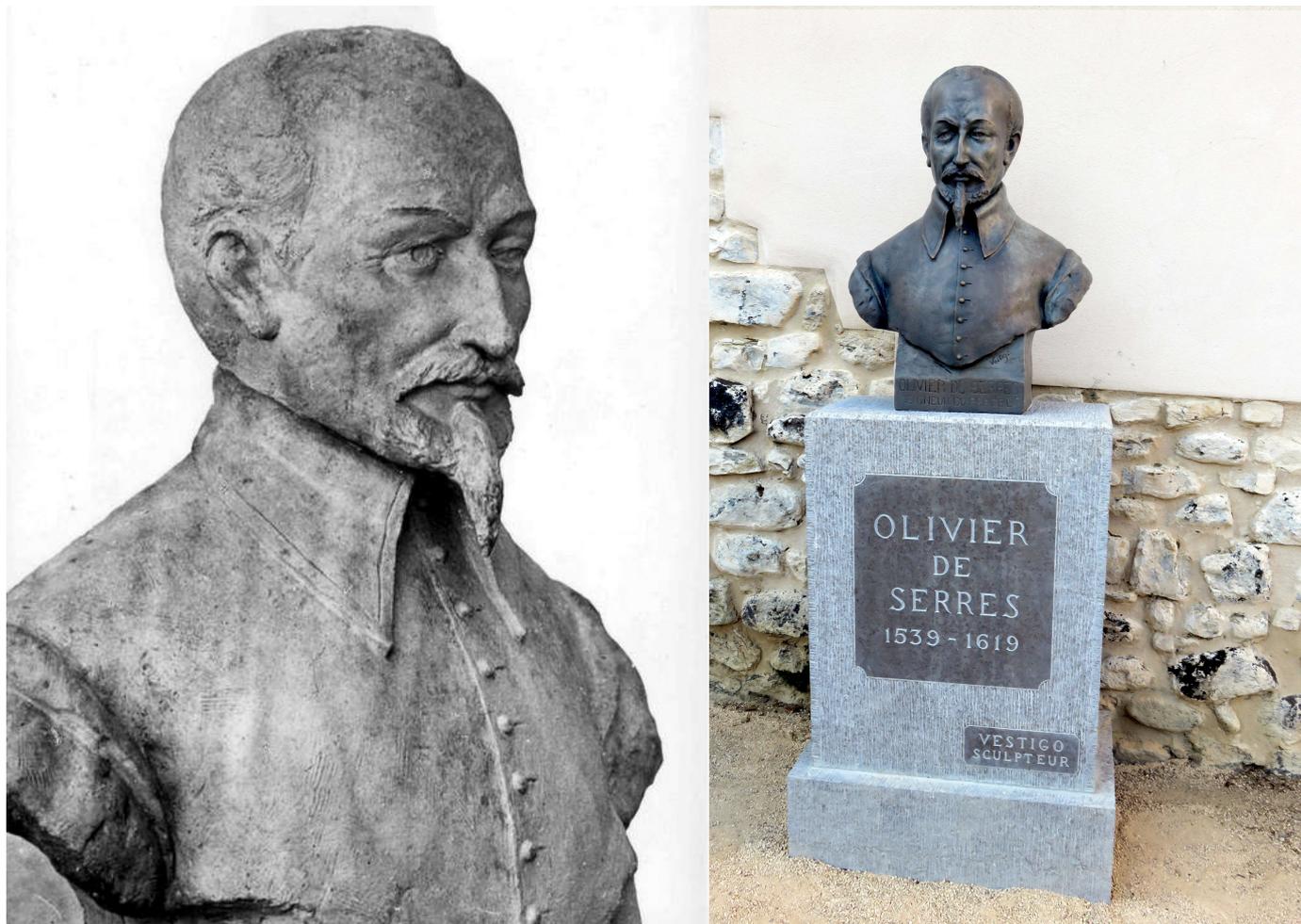
"EXTRAIT¹⁷ d'un projet de Décret présenté à la Convention nationale, au nom du Comité d'Agriculture, en l'an III [1795], par le C. [Citoyen] ESCKASSERIAUX aîné. SECTION VI. Art. I^{er}. La Convention nationale voulant récompenser le génie dans quelque siècle qu'il ait vécu, décrète que Bernard Palissy et OLIVIER DE SERRES ont bien mérité de leur siècle et de la Nation, et que leurs bustes seront placés dans la salle de la Convention. Ce projet de décret, et le rapport qui le précède, contenaient, en 47 pages, les vues et les moyens les plus propres à faire fleurir l'agriculture en France. L'ouvrage fait beaucoup d'honneur au Comité d'Agriculture et au zèle éclairé du C. Eस्कassériaux ; mais, malheureusement, cet excellent projet n'a pas même été discuté. (François de Neufchateau)"

¹⁵ Je remercie chaleureusement Nathalie Monio, Adjoint au patrimoine de la ville de Chauriat pour son aide précieuse.

¹⁶ L'expression quasi biblique de *Patriarche de l'agriculture* était alors préférée à celle, plus neutre, de *Père de l'agriculture* qui sera employée plus tard.

¹⁷ François de Neufchateau, in *Théâtre d'agriculture*, édition 1804/1805, Huzard, Paris.

Buste réalisé par Eugène-Louis VESTIGO



A gauche, le plâtre original et à droite sa copie en bronze, installée en juin 2015 dans la cour d'honneur du Pradel, au domaine d'Olivier de Serres (H = 85cm, L = 65cm).

Annexes

Projet de l'architecte départemental Reymondon (AD Ardèche, 4 T 68)

Privas, le 29 mai 1848

Citoyen, Ministre de l'Agriculture

Par une lettre du 8 juin 1847 le Préfet du département de l'Ardèche m'invitait à me transporter, à bref délai, à Villeneuve-de-Berg à l'effet de constater les dégradations survenues à l'obélisque élevé à la mémoire d'Olivier de Serres et de faire un état estimatif des travaux à exécuter pour la restauration complète de ce monument.

J'ai visité à plusieurs reprises différentes, avec un véritable serrement de cœur, le chétif monument élevé à la mémoire du Patriarche de l'agriculture ; j'avoue que je ne me suis pas senti le courage, après cet examen de présenter un devis de restauration : établir seulement quelques lettres d'une inscription détruite, quelques bouts de lances de la balustrade qui entoure cette pauvre aiguille de 10 mètres de hauteur, que l'on est convenu d'appeler un monument, me semblait un acte injurieux à la renommée du grand homme qui en est l'objet.

Pénétré de cette pensée je me suis mis à l'œuvre et au lieu de replâtrer l'obélisque actuel, j'ai élaboré un projet de monument avec la statue du grand citoyen qui dota l'Europe du meilleur et du plus ancien traité d'agriculture qui existe et la France, sa Patrie, des bienfaits de la culture du Mûrier dont les produits forment la principale richesse des départements du Midi et la prospérité des fabriques de Lyon et de St Étienne.

Élever un monument digne d'un Grand Peuple, au Philanthrope éclairé, au citoyen Patriote, qui, au milieu d'un siècle de guerres civiles, de coteries, de corruptions, d'un siècle où le cultivateur était méprisé, eut le courage de se soustraire au luxe attrayant des cours, où sa naissance et son génie l'appelaient aux premiers emplois, pour consacrer son existence entière aux modestes travaux des champs, c'est rendre à l'agriculture l'hommage qui lui est dû ! c'est relever et honorer la condition du Laboureur.

Le projet que j'ai l'honneur de vous proposer se compose d'un devis et cahier des charges de cinq feuilles de dessin comprenant :

- 1° un calque du plan général de la ville de Villeneuve-de-Berg.
- 2° Un plan général de la nouvelle position du monument avec la partie de la ville adjacente.
- 3° L'élévation de la statue, de la grille et du piédestal (cette statue, de 4 mètres, de proportion avec le costume de l'époque drapée d'un manteau, est accompagnée d'un tronc de mûrier d'où sort un rameau provenant d'une greffe).
- 4° La coupe accompagnée des profils et détails d'ornements du piédestal.
- 5° Enfin, j'ai joint à ces dessins celui de l'obélisque actuel.

J'ignore, citoyen Ministre, si ce Projet sur lequel j'appelle spécialement votre attention, obtiendra l'approbation du Conseil des Bâtiments Civils. Qu'il soit donné à d'autres plus capables que moi d'étudier et de mûrir cette grande pensée, je n'en serai pas jaloux, pourvu qu'elle s'accomplisse dans l'intérêt de l'Ardèche mon pays, dans l'intérêt de toute la France Agricole. Je voudrais que l'inauguration de ce monument fût une fête nationale ; que des délégués pris indistinctement parmi les savants et les simples

laboureurs de tous les comices agricoles de la France fussent invités à s'y rendre ; je voudrais que l'on profitât de l'époque de la réunion du Congrès central de l'agriculture pour que tous les savants agronomes étrangers que l'Europe nous envoie pussent aussi y assister.

Je désirerais aussi que notre digne compatriote le sculpteur Breyse, l'ancien berger des montagnes du Béage dont le Patriotisme et le talent se sont révélés par les deux grands bas reliefs de Rampon à Montélimar et Boissy d'Ange à la Convention Nationale, fût chargé de l'exécution de la statue. Simple pâtre de nos montagnes pendant plus de dix ans, ce n'est qu'à la force de son génie qu'il doit sa position qu'il s'est faite dans les arts. Personne, j'en suis sûr, ne mettrait plus de cœur que lui dans la composition d'un semblable sujet : il serait digne du gouvernement de notre jeune République de confier au ciseau d'un artiste qui fut pâtre l'exécution de la statue du Patriarche de l'Agriculture.

Salut et respect

L'architecte du département

REYMONDON



Lettre de Pierre Hébert, statuaire, au préfet de l'Ardèche (AD Ardèche, 4 T 68)

Paris, le 1er juillet 1854

Monsieur le Préfet,

Je prends la liberté de rappeler à votre souvenir la promesse que vous m'avez faite d'adresser une lettre à MM^{rs} vos collègues, lorsque viendrait l'époque de préparer leurs budgets, afin de les prier de vouloir bien engager leurs conseils généraux à souscrire pour le monument à Olivier de Serres.

Cette mesure est d'autant plus urgente que l'appel fait aux 650 comices agricoles ou Sociétés d'agriculture n'a encore produit qu'une cinquantaine d'adhésions ; aussi n'avons nous pas encore recueilli la moitié de la somme nécessaire.

Cependant, Messieurs Eke et Durand fondateurs, sont à l'œuvre et, aux termes du marché que j'ai pu passer avec eux, il me faudra leur donner de l'argent dans le cours du travail ; c'est pourquoi je vous prie, Monsieur le Préfet, de vouloir bien porter au prochain budget les 3000 Frs votés en 1851 par le Conseil Général.

Par ce qui précède, vous voyez Monsieur le Préfet qu'il serait urgent, pour que l'on put répondre aux engagements pris avec les fondateurs, que ces 3000 Frs ainsi que les souscriptions recueillies dans l'Ardèche fussent envoyés promptement à Monsieur Marbeau, secrétaire trésorier 47 rue Joubert à Paris.

Agréez, je vous prie Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments les plus distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Votre très humble et dévoué serviteur,

PIERRE HÉBERT STATUAIRE